

Membres en exercice	11
Présents	10
Représenté	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	7
Contre	4

COMMUNE DE MARVAL **Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal du
28 novembre 2025
Délibération n° 77/2025
portant sur une régularisation cadastrale
au « Moulin de Saint Auvent ».

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 28 novembre 2025 à 10h00, selon convocation en date du 21 novembre 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Jérôme SUET étant secrétaire de séance.

Présents : Dominique BERTRAND – Léa BLANC – Sylvain CASSORE – Pierre HACHIN – Edith LEGER – Marie LINET – Pierre MANDON – Renée PIRONNET – Carole RELLAND – Jérôme SUET.

Absente excusée : Rachel HAAG donne pouvoir à Edith LEGER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le relevé de propriété 2025 atteste que la Commune est toujours propriétaire des parcelles section D numéros 662 d'une superficie de 23 m² et 663 de 380 m². Ces parcelles n'ont pas été intégrés lors de la vente entre la Commune et Casteltour.

Il propose de régulariser la situation des deux parcelles en les cédant au prix d'un euro par mètre carré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- céder les parcelles D 662 et D 663 à un euro par mètre carré ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Fait à MARVAL, le 9 décembre 2025

Jérôme SUET,
Secrétaire de séance

Pierre HACHIN,
Le Maire


